

n°6

Décembre
2 0 1 1

BOURGESPLUS Magazine

Le magazine de la Communauté d'agglomération Bourges Plus > www.bourgesplus.fr

dossier : LE TECHNOPOLE



L'INNOVATION
EN MARCHÉ !



Travaux
Bâtiment
COMITEC

Économie
Implantation
internationale

Transports
Le TGV

Rendez-vous sur
www.bourgesplus.fr



Jean-Marc DEVULDER
Peintre

Groupe d'Émulation
Artistique du Nivernais
Daniel ROBILLARD
Graveur

Daniel COZETTE
Peintre

Geneviève HAMON
Peintre et sculpteur

Catherine CHAILLOU
Céramiste

SAINT-DOULCHARD
Du 26 novembre au 11 décembre
11° SALON ARTISTIQUE - Domaine de Varye

ANNOIX
Plus d'infos : mairie 02 48 59 50 00

ARCAÿ
Plus d'infos : mairie 02 48 25 31 77

BERRY-BOUY
Plus d'infos : mairie 02 48 26 82 23

BOURGES
Plus d'infos : mairie 02 48 57 80 00

Les 9 et 10 décembre
**FORUM RÉGIONAL DES
QUALIFICATIONS ET DES
ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS**
Rives d'Auron

Du 15 décembre au 13 février
**EXPOSITION PHOTOGRAPHE
DE NATURE**
Muséum d'Histoire Naturelle

Du 16 au 24 décembre
LE VILLAGE DE NOËL
Place Etienne Dolet

Du 20 au 23 janvier
SALON DE L'HABITAT
Rives d'Auron

LA CHAPELLE SAINT-URSN
Plus d'infos : mairie 02 48 23 21 00

Dimanche 27 novembre
**THÉ DANSANT "CLUB DES
BLÉS D'OR"**
Salle des fêtes

Samedi 3 décembre
TÉLÉTHON "ADRÉNALYNE"
Salle des fêtes

17 et 18 décembre
CYCLO-CROSS
Salle des fêtes / stade

Dimanche 15 janvier 2012
THÉ DANSANT
Loisirs amitiés, salle des fêtes

LE SUBDRAY
Plus d'infos : mairie 02 48 55 26 04

Du 2 au 30 novembre
**EXPOSITION "FEMMES EN
RÉSISTANCE"**
Bibliothèque "L'encre et la
Plume" (02 48 02 57 29)

MARMAGNE
Plus d'infos : mairie 02 48 26 84 01

Dimanche 27 novembre
COURSE "LES 18500"

Samedi 3 décembre
RIFLES
Amicale laïque, Salle des fêtes

Dimanche 8 janvier - 11h
VCEUX DE LA MUNICIPALITÉ
Salle des fêtes

MORTHOMIERS
Plus d'infos : mairie 02 48 55 26 24

PLAIMPED-GIVAUDINS
Plus d'infos : mairie 02 48 50 88 60

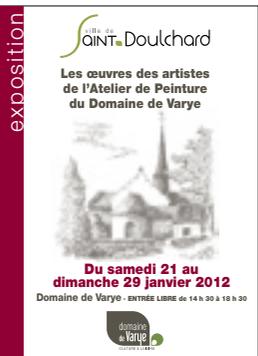
Samedi 26 novembre
SPECTACLE CABARET
Groupe "La Chopine" organisé
par les "amis du Four à Pain"

Dimanche 8 janvier
RANDONNÉE
Organisée par les "Tortues"

SAINT-DOULCHARD
Plus d'infos : mairie 02 48 23 52 52

2 et 3 décembre
PIÈCE DE THÉÂTRE
Par M. Dassonneville,
Centre Socio Culturel

Du 21 au 29 janvier
**EXPOSITION DE L'ATELIER
DE PEINTURE**
M. Cozette et M^{me} Bizot,
Domaine de Varye



SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Plus d'infos : mairie 02 48 30 84 18

Mercredi 7 décembre - 14h
**SPECTACLE DE NOËL,
"RĀMĀYANA"**
Marionnettes traditionnelles et
ombres pour enfants dès 6 ans

Mercredi 7 décembre - 19h
RENDEZ-VOUS... CONTES
M. et N. Pinglaut, contes berri-
chons pour adultes et ados

Vendredi 16 décembre - 17h30
FEU D'ARTIFICE DE NOËL
Place de la mairie

Mercredi 25 janvier - 15h
RENDEZ-VOUS... CONTES
Hélène Touzel, contes pour
enfants

Mercredi 25 janvier - 19h
"MAËL-DUIN"
Pour adultes et adolescents

SAINT-JUST
Plus d'infos : mairie 02 48 25 62 11

SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS

Dimanche 27 novembre
BOURSE AUX JOUETS
Association Jumeaux et plus
du 18

Dimanche 4 décembre
CONCOURS DE BELOTE
Par le foyer rural

Samedi 31 décembre
RÉVEILLON
Organisé par le foyer rural

Dimanche 29 janvier
SAINT BLAISE
Par la Commune et le foyer rural

TROUY
Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18

Toutes ces manifestations ont
lieu à l'espace J-Marie Truchot

Mercredi 30 novembre
**THÉ DANSANT SPÉCIAL
TÉLÉTHON**
Comité des Fêtes de Trouy

2 et 3 décembre
TÉLÉTHON
Municipalité de Trouy

Dimanche 4 décembre
THÉ DANSANT
Espoir Trucidien

Samedi 10 décembre
RIFLES
E.S. TROUY

Dimanche 11 décembre
THÉ DANSANT
Berry Musique

17 et 18 décembre
RIFLES
Arc en Ciel

Samedi 31 décembre
**RÉVEILLON DE LA
SAINT-SYLVESTRE**
Trouy Temps Libre

Vendredi 6 janvier
**VCEUX DU MAIRE
À LA POPULATION**
Municipalité de Trouy

Samedi 14 janvier
BAL DEMAIN TROUY

Dimanche 15 janvier
THÉ DANSANT
Cyclo Club de Trouy

Dimanche 22 janvier
THÉ DANSANT
F.N.A.C.A

Samedi 28 et dim. 29 janvier
BOURSE AUX COLLECTIONS
Trouy Temps Libre



Rhinopythèque © Cyril Ruoso (France) - Exposition Photographe de Nature au Muséum de Bourges

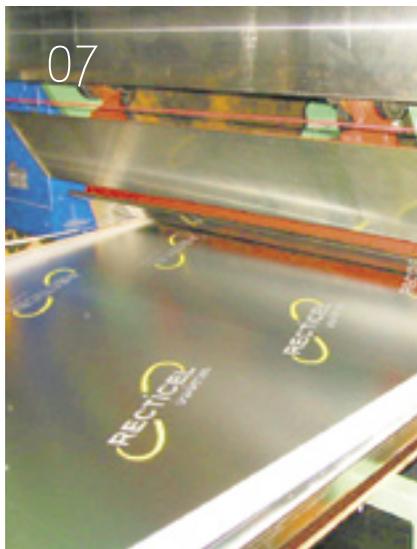


MARCHÉS DE NOËL

- BERRY-BOUY Dimanche 11 décembre
Par l'association "découvertes artistiques"
- BOURGES Du 16 au 24 décembre
Place Etienne Dolet
- LA CHAPELLE ST-URSN Dimanche 11 décembre
Comité des fêtes, salle des fêtes
- MARMAGNE Vendredi 16 décembre, 17h-22h
Amicale laïque, place de l'Église
- TROUY 26 et 27 novembre
La Ruche de Trouy



06



07

SOMMAIRE



09



14

02 LES RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO
Les manifestations à ne pas manquer !

04 C'EST D'ACTU !
News, événements, actualité des communes...

05 L'AGGLO UTILE

06 L'AGGLO EN MARCHÉ
TGV : l'heure de la mobilisation ! - Parc d'activités du César - Implantations à Bourges - Bilan de l'enquête générale

09 DOSSIER : LE TECHNOPOLE
L'innovation en marche !

14 ECONOMIE & TRAVAUX
COMITEC : un bâtiment dédié aux nouvelles entreprises - Le b.a.-ba du SPANC



BOURGESPLUS Magazine

Édité par la Communauté d'agglomération Bourges Plus > www.bourgesplus.fr

23-31, Boulevard Foch - BP 500 - 18023 Bourges cedex - Tél. : 02 48 48 58 58
Fax : 02 48 48 58 60 - Directeur de la Publication : Alain TANTON - Rédacteur en Chef : Dominique BERTIN - N° ISSN : 1763-9476 - Dépôt légal : à parution - Conception maquette et réalisation : Kéops Concept - Impression : Touraine Rotos Vincent - Diffusion : Adrexo (45 000 exemplaires) / Crédits photos : Bourges Plus, Ville de Bourges, BlueMiniù / Fotolia, Florea Marius Catalin, Leo Blanchette / iStock

Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label Imprim'vert.



PROMOUVOIR LA GESTION DURABLE DE LA FORÊT



ÉDITO



Aller de l'avant

Tel un cœur qui bat pour irriguer tout un corps, le site Lahitolle a, pendant plus d'un siècle, constitué le cœur de toute l'industrie d'armement encore si importante pour notre département.

En ce lieu des milliers de femmes et d'hommes ont apporté toute leur énergie et leur savoir faire au service d'une industrie de production de masse mais aussi d'une véritable activité de recherche et de progrès dans le domaine des risques d'explosion, de la pyrotechnie et de la sécurité des processus de fabrication.

Aujourd'hui, dans le respect de ce passé industriel et humain, notre communauté Bourges Plus a décidé d'y faire vivre le cœur du dispositif d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation de l'Agglomération. C'est le défi du Technopole.

Ce défi est celui de bâtir notre avenir sans oublier notre passé mais en l'utilisant comme socle et fondement de la nouvelle économie de la connaissance.

C'est toujours l'ingéniosité des hommes, leur formation et leur capacité à inventer et innover qui sera le gage de notre marche en avant.

L'avenir, il en est encore question quand l'Agglomération est au cœur d'un rassemblement des différents acteurs institutionnels pour qu'ensemble notre mobilisation autour du futur TGV soit favorable à Bourges. Ce projet n'est pas uniquement une opportunité pour nous, c'est également une chance historique pour les générations futures. A nous de la saisir et d'en être les acteurs.

Ainsi, malgré la crise et les incertitudes économiques qui pèsent, nous devons aller de l'avant, c'est aussi cela l'Agglomération !

Il s'agit du dernier numéro de cette année 2011, aussi je vous souhaite, d'ores et déjà, de très bonnes fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux pour 2012. Ensemble allons de l'avant !



Alain TANTON
Président de Bourges Plus
1^{er} Maire-adjoint de Bourges

Toute l'actualité de vos communes



BOURGES

Exposition Planète chauve-souris

La réputation du Muséum de Bourges, capitale européenne des chauves-souris, n'est plus à faire. C'est donc à Bourges qu'est proposée l'exposition de référence qui fera le point sur nos connaissances actuelles dans ce domaine. Exposition scientifique, onirique, artistique, à la portée de tous pour découvrir "Une Vie pendue à l'envers" !



LA CHAPELLE SAINT-URSIIN

Cyber-Base

La Chapelle-Saint-Ursin se dote cette année d'un espace cyber-base école. Ce lieu ouvert à tous les publics, hors temps scolaires, permettra d'accéder à l'initiation et la sensibilisation à Internet et aux nouvelles technologies.

Nouveau giratoire sur la RD 16

Le giratoire créé sur la RD 16 est en service depuis le mois d'août. Il permet d'assurer un accès direct au lotissement de La Lande et de sécuriser l'entrée d'agglomération.



La piste cyclable du giratoire sera prolongée ensuite vers Marmagne et Bourges.

Cet aménagement a été réalisé avec le concours du Conseil général du Cher.

LE SUBDRAY

La Bergerie ouvre ses portes

Après 2 ans de travaux le complexe multiactivités du Subdray est opérationnel depuis la rentrée scolaire 2011. Les associations de la commune



viennent de s'installer dans cette ancienne Bergerie, qui faisait partie de la ferme de la Brosse, proche du centre du Bourg. L'architecte a su réaliser un espace fonctionnel respectant les normes en matière de sécurité et d'accessibilité. Tous les travaux ont été confiés à des entreprises régionales.

MARMAGNE

Les Petits Marmignons



L'équipe de la micro-crèche de Marmagne, dirigée par la directrice Lydia Lecoq, accueille depuis le 29 août les petits Marmagnais. C'est une maman de la commune qui a trouvé un nom à cette structure dédiée à l'enfance. Ce lieu, désormais appelé "Les Petits Marmignons", sera inauguré prochainement sous la présidence de la secrétaire d'État à la Famille Madame Claude GREFF. D'ores et déjà, le succès est au rendez-vous et les effectifs seront complets début janvier 2012.

BOURGES

AGENDA INSTITUTIONNEL

- Prochains bureaux communautaires :
 - Lundi 21 novembre 18 h
 - Lundi 5 décembre 18 h
 - Lundi 16 janvier 18 h
- Prochains conseils communautaires :
 - Vendredi 9 décembre 17 h

Salle de conférence du Palais d'Auron. Entrée libre.



BOURGES PLUS

NOUVEAUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Patrick Segaud, 2^e Conseiller Communautaire titulaire à Trouy

Représentation de la Commune de Bourges :

- Mme Marie-Annick Bourguignon a été désignée en qualité de 12^e déléguée suppléante
- M. Jean-Michel Guérineau a été désigné 16^e délégué suppléant

Représentation de la Commune de Trouy :

- M. Patrick Segaud a été désigné en qualité de 2^e Conseiller Communautaire titulaire
- M. Gérard Guérin a été désigné en qualité de 5^e Conseiller Communautaire suppléant

BOURGES PLUS

Parc d'activités remis à neuf !



L'inauguration du parc de la Prospective a eu lieu le 12 septembre 2011 en présence des élus de l'Agglomération et des chefs

d'entreprises du parc. De nombreuses réalisations ont été effectuées par l'Agglomération, pour les véhicules comme pour les piétons et les vélos.

Notamment :

- Diminution la largeur de la chaussée pour **réduire la vitesse** de circulation
- Création d'un **espace dédié aux cheminements**

(piétons et cyclables) et aux stationnements.

Egalement :

- **Nouveau parking gratuit** pour poids-lourds (8 places) et véhicules légers (23 places)
- **Nouvel éclairage** public
- Pose de fourreaux pour la **fibre optique**
- **Nouvelle signalétique.**

PLAINPIED-GIVAUDINS

Lotissement en construction



A proximité direct du futur EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), les travaux de voirie d'un nouveau lotissement sont en cours de

réalisation. Il est prévu la construction de 14 logements locatifs par l'OPH du Cher et 2 pavillons en accession à la propriété. La voirie, dont le coût s'élève à 325 495 €, est financée par la commune qui bénéficie des subventions suivantes :

- Etat (DGE) : 172 968 €
- Conseil régional (opération Cœur de Village) : 85 500 €

RELÈVE DES COMPTEURS

BOURGES

- Secteur 4 : Bourges Sud, fin septembre à début novembre
- Secteur 3 : Bourges Est, début novembre à mi-décembre



- ANNOIX : janvier
- ARÇAY : janvier
- LE SUBDRAY : janvier
- PLAIMPED-GIVAUDINS : janvier
- SAINT-DOULCHARD : fin janvier à fin février
- SAINT-JUST : janvier
- TROUY : janvier

POUR MEMOIRE

BERRY-BOUY

La relève n'est pas assurée par les services de Bourges Plus

BOURGES :

- Asnières-lès-Bourges : fin février à mi-mars
- Bourges Nord et Centre : début juillet à fin septembre
- Bourges Est : début novembre à mi-décembre
- Bourges Sud : fin septembre à début novembre
- Bourges Ouest : fin avril à fin juin
- LA CHAPPELLE SAINT-URSIN : fin février à mi-mars
- LE SUBDRAY : janvier
- MARMAGNE : début juillet
- MORTHOMIERS : mi-mars
- PLAIMPED-GIVAUDINS : janvier
- SAINT-DOULCHARD : fin janvier à fin février
- SAINT-GERMAIN-du-PUY : fin mars à mi-avril
- SAINT-JUST : janvier
- ST-MICHEL de VOLANGIS : mi-avril
- TROUY : janvier

SAINT-DOULCHARD

11^e salon artistique du 26 nov au 11 déc

Peintures, aquarelles, sculptures, gravures... Style figuratif, contemporain abstrait, art africain, gravures sur cuivre... 4 artistes et groupement d'artistes d'une grande richesse créative vous plongent dans leurs univers aux techniques, matières, styles et thèmes très diversifiés. Un moment fort, où l'expérience et la découverte riment toujours avec le talent.

SAINT-GERMAIN DU PUY

Journées du Livre de Jeunesse

Dans le cadre des "Journées du Livre de Jeunesse", organisées par la Fédération des Œuvres Laïques du Cher et l'association "Lire aux Éclats" du 30 novembre au 10 décembre 2011, la bibliothèque municipale propose :

- pour les scolaires : des rencontres avec Aurélia Fronty (illustratrice), Michel Laporte (auteur) et Julia Chausson (illustratrice graveur),
- pour tout public : des présentations et une

exposition-vente des ouvrages de jeunesse (romans, albums, documentaires, poésie...), le vendredi 2 et le samedi 3 décembre 2011 à la bibliothèque.

SAINT-MICHEL DE VOLANGIS

A la pointe du confort : le gaz est arrivé !



L'aménagement du réseau de gaz a été mené à bien et depuis le 26 juillet 2011, le gaz circule dans les canalisations de notre commune. Désormais, tous ceux qui feront le choix de raccorder leur habitation peuvent demander l'ouverture d'un compteur à Totalgaz. La commune a décidé de profiter de cette opération pour raccorder l'ensemble des bâtiments communaux et de procéder au remplacement de la chaudière de la Mairie, par un matériel beaucoup plus performant qui permettra des économies substantielles pour le budget communal. Renseignements en Mairie pour les intéressés. Horaires d'ouverture de la Mairie : lundi de 9h à 12h, mardi et jeudi de 14h à 18h, vendredi de 17h à 19h.



TROUY

Gestion différenciée des espaces verts

La commune de Trouy a mis en place la gestion différenciée de ses espaces verts en 2011. La gestion différenciée consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages. Elle est une réponse à plusieurs enjeux :

- **enjeux environnementaux** : préserver la biodiversité des espaces naturels, limiter les pollutions, gérer les ressources naturelles : économie d'eau, gestion des déchets verts...
- **enjeux culturels** : valoriser l'identité des paysages communaux, diversifier et transmettre le savoir-faire et l'art du jardinier
- **enjeux sociaux** : améliorer le cadre de vie des habitants en mettant à leur disposition une diversité d'espaces, éduquer le grand public à l'environnement
- **enjeux économiques** : optimiser les moyens humains, matériels et financiers.

BOURGES PLUS,
DE MULTIPLES COMPÉTENCES,
UN SEUL OBJECTIF :
VOTRE SATISFACTION

Rendez-vous sur
www.bourgesplus.fr

ASSAINISSEMENT

Service de l'assainissement

Tél. : 02 48 48 58 51
Fax : 02 48 48 58 61

DÉPANNAGES - URGENCES :
N° Azur 0 810 165 399

service.assain@agglo-bourgesplus.fr

EAU

Service de l'eau

Tél. : 02 48 48 58 43
Fax : 02 48 48 58 62

DÉPANNAGES - URGENCES :
N° Azur 0 810 165 399

service.eau@agglo-bourgesplus.fr

ENVIRONNEMENT ET TRI SELECTIF

Esplanade de l'Aéroport
3 rue Pierre Latécoère
18000 Bourges

N° Vert 0 800 897 730

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Bourges Plus Développement

Esplanade de l'Aéroport
3 rue Pierre Latécoère
18000 Bourges

Tél. : 02 48 67 51 20
Fax : 02 48 67 51 21

contact@bourgesplus-developpement.fr

TRANSPORT

AggloBus

Espace Nation
1 place de la Nation
18000 Bourges

Tél. : 02 48 27 99 99

Lundi au vendredi :
8 h à 12 h 15 - 13 h 30 à 18 h 30
Samedi : 9 h à 12 h 15 - 14 h à 18 h 30

www.agglobus.com

HABITAT

Bourges Plus

23-31 boulevard Foch
BP 500 - 18023 Bourges Cedex

N° Azur 0 810 200 133

Fax : 02 48 48 58 61

habitat@agglo-bourgesplus.fr

AggloBus : une ligne pour les parcs d'activités Malitorne et Prospective

AGGLOBUS LIGNE N°22

C'est dans le contexte de la requalification de l'avenue de la Prospective qu'une ligne AggloBus, expérimentale, a été mise en place en septembre. La ligne N°22, avec ses 14 arrêts, dessert notamment le pôle d'échanges Nation, la gare SNCF ainsi que les parcs Prospective et Malitorne.

Toutes les infos sur la ligne N°22, horaires, itinéraire, les tarifs... : www.agglobus.com - 02 48 27 99 99 - Espace

Nation, 1 place de la Nation - Bourges.

Pour un stand d'information AggloBus au sein de votre entreprise, contacter Elia Losserand-Sadania au 02 48 50 82 82

Info + : possibilité de prise en charge par votre employeur de 50% du coût de l'abonnement transport. Renseignez-vous auprès de votre entreprise !

TRANSPORTS

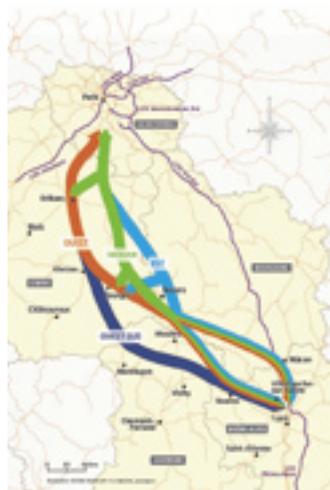
TGV : l'heure de la mobilisation !

Le tracé du projet de Ligne à Grande Vitesse, LGV - POCL (Paris-Orléans-Clermont-Lyon) va faire l'objet d'un débat public du 4 octobre 2011 au 25 janvier 2012.

Il s'agit d'une période pour des temps d'explications, de dialogues et d'échanges avec les populations concernées (près de 17 millions de personnes). Au total, **25 réunions publiques** se tiendront dans les villes situées dans les 5 régions (Ile-de-France, Centre, Bourgogne, Auvergne, Rhône-Alpes) impliquées dans ce projet LGV.

C'est donc dès à présent qu'il faut sensibiliser tous les habitants de notre territoire et leur expliquer tous les enjeux, en termes

de développement économique et de démographie, de ce projet LGV - POCL qui **engage l'avenir de notre département** et de sa population.



Les scénarii "Médian" et "Ouest" répondent aux objectifs attendus pour notre territoire.

INTERVIEW TROIS QUESTIONS À...

Alain TANTON



Président de Bourges Plus
1^{er} Maire-adjoint de Bourges

Dans le cadre du débat public qui a commencé, quelles sont les actions de l'Agglomération ?

Bourges Plus doit avoir un rôle fédérateur avec tous les partenaires publics et parapublics du Département. Nous devons parler d'une seule et même voix afin de montrer notre cohésion et afficher notre volonté d'un devenir commun de notre territoire. En cela, Bourges Plus a produit un cahier d'acteurs qui indique sa position et ses certitudes quant aux différents scénarii possibles. Bourges Plus s'est également associé aux autres acteurs institutionnels pour produire un document

commun qui montre notre cohésion et notre consensus sur ce projet, car c'est ensemble et uniquement ensemble que nous ferons pencher la balance en notre faveur.

Si le TGV passe à Bourges, est-ce une fin en soi ?

Non évidemment. Une ligne à grande vitesse peut être un formidable accélérateur, mais ceci n'est pas automatique. Si nous avons la chance d'avoir la ville de Bourges desservie par le TGV, il faut au préalable anticiper son arrivée. Nous devons bâtir une stratégie pour le territoire, notamment basée sur un projet de développement économique

et de développement de notre attractivité en matière d'enseignement supérieur.

Comment doit s'opérer l'articulation de la future LGV avec les réseaux existants ?

Il ne faut pas commettre l'erreur de créer une situation où les voyageurs ont l'impression de gagner du temps grâce au TGV puis, de perdre ce temps en sortant de la gare à cause d'un mauvais réseau de bus ou d'une absence de connexions intermodale (TER, route...). Pour toutes ces raisons, Bourges Plus travaille d'ores et déjà à l'arrivée du TGV.

GRAND DÉBAT PUBLIC À BOURGES :

Prochain rendez-vous :

• Mercredi 14 décembre 2011 à
19 h - Conservatoire de musique,
34 rue Henri Sellier

INTERVIEW DEUX QUESTIONS À...

Serge LEPELTIER



**Maire de
Bourges**
**Ancien
ministre**

Que peut apporter une Ligne à Grande Vitesse à notre territoire ?

L'amélioration de l'accessibilité d'un territoire et ses relations avec les autres territoires contribuent à son attractivité et participe de son dynamisme et de sa croissance.

L'Auvergne et le Centre (sauf Tours) ne sont pas raccordés au réseau à grande vitesse. Leur accès à la grande vitesse ferroviaire constituera sans aucun doute un des leviers potentiels pour améliorer leur attractivité et accroître leurs échanges avec les espaces les plus dynamiques.

Quel est votre sentiment sur le débat public qui se déroule cet automne ?

Le grand débat public est pour moi essentiel. Grâce à la mobilisation de tous, gouvernement, élus, SNCF, RFF, il se déroule dans un délai très rapide, jamais connu auparavant pour un tel projet, ce qui facilitera le planning prévu pour la construction de la ligne.

Ce débat permettra à l'ensemble de la population, habitants, commerçants, entrepreneurs, responsables d'associations... de s'exprimer et de dire combien la LGV est essentielle pour l'avenir de notre territoire, son attractivité et son développement économique.

ÉCONOMIE

Bourges Plus en charge du parc d'activités du César



La Communauté d'agglomération de Bourges est depuis juin chargée de la gestion du parc d'activités du César, situé sur la commune du Subdray.

Ce transfert a été réalisé au titre des compétences "développement économique et aménagement de l'espace" de Bourges Plus.

Dans ce contexte, la concession d'aménagement qui s'y rapporte * va être transférée à l'Agglomération qui **reprendra également l'ensemble des missions** ainsi que les droits et obligations relatifs à la concession. La Communauté d'agglomération se substituera également dans l'ensemble

des contrats conclus par le Conseil général du Cher, en lien avec la concession d'aménagement.

* Concession établie le 10 septembre 2007 et pour 6 ans entre le Conseil général du Cher et la Sem Territoria.



ÉCONOMIE

L'économie se développe sur l'Agglomération

La Communauté d'agglomération a concrétisé l'implantation d'une nouvelle société de production belge et aide le développement de deux entreprises locales.



Vue 3 D du futur bâtiment Recticel.

La première pierre devrait être posée début 2012. Une gageure quand on sait que le compromis de vente du terrain a été signé en juin dernier. Début 2013, le groupe belge **Recticel**, spécialiste de la fabrication de mousse de polyuréthane, va donc ouvrir au nouveau parc de la Voie

romaine, une usine de production de panneaux d'isolation thermique. Ces panneaux seront destinés au secteur du bâtiment et exclusivement au marché français.

"Notre choix d'implantation s'est porté sur Bourges pour plusieurs raisons, en particulier le **positionnement géographique et**

les infrastructures avec les liaisons routières, ferroviaires et aériennes", précise Philippe Henrot, directeur commercial de la Division Isolation pour la France. "La mise en place de la Technopôle avec la promotion et le développement de l'innovation auprès des entreprises, a aussi été un facteur déterminant dans la décision finale. Bien sûr, l'aspect foncier et les divers aménagements du parc d'activités nous ont également séduits. Enfin, nous avons trouvé auprès de nos partenaires, élus et acteurs économiques locaux, **une écoute et une réelle réactivité pour notre projet.**"

Le site de production (32 108 m² dont 9 000 m² d'ateliers) doit être opérationnel fin 2012. Au lancement de la production, 21 personnes seront embauchées avec une montée en puissance



Pose de la première pierre du futur bâtiment Gritchen, le 21 novembre dernier

progressive, pour atteindre **un effectif total de 52 personnes, en 2014**. Le coût de cette opération s'élève 23 000 000 €.

Deux sociétés locales se développent.

Les sociétés **Gritchen Assurances** et **Rosinox** développent leurs activités sur Bourges. Aussi, elles vont construire de nouveaux locaux sur les parcs Beaulieu-Est et Beaulieu-Ouest, à la sortie de Bourges, près de l'échangeur autoroutier. La création de ces deux nouveaux bâtiments permettra de rassembler l'ensemble des équipes de Gritchen Assurances et de créer une unité de Recherche et Développement pour Rosinox. Dans les deux cas, les sociétés devraient, à termes, créer de nouveaux emplois.



ENQUÊTE

Bilan de l'enquête générale : des services toujours appréciés

Tous les deux ans, Bourges Plus mène une grande enquête de satisfaction auprès des foyers de l'Agglomération.

En 2010, plus de 1 000 personnes ont répondu à cette enquête. Résultat : une **stabilité concernant la satisfaction** des usagers et des clients de Bourges Plus.

Plus de 1 000 réponses !

La grande enquête de satisfaction s'est déroulée durant les derniers mois de l'année 2010. En effet, avec le Bourges Plus Magazine n° 3 (novembre 2010), un questionnaire avait été fourni afin que les foyers de l'Agglomération puissent répondre à cette enquête de satisfaction générale.

Plusieurs thèmes y étaient abordés : "votre connaissance des compétences de l'Agglomération, vos rapports avec ses services, votre magazine d'information"...

Développer les informations et les services en ligne

Un des points de progrès de notre Agglomération concerne les services proposés par le **site Internet de Bourges Plus**. Aussi, un nouveau site est actuellement en cours de création et sera lancé au début de l'année 2012.

L'idée de ce site Internet, orienté web 2.0*, est de renforcer son ergonomie, le contenu de ses rubriques et surtout, de **proposer de nouvelles fonctionnalités** aux internautes. Ainsi, sont d'ores et déjà prévus la mise en place d'une rubrique vidéo, l'apparition d'une newsletter, l'abonnement

aux flux RSS et la création d'une cartographie interactive de l'Agglomération.

A côté de ces nouveaux outils, Bourges Plus souhaite développer un certain nombre de services

aux usagers. Ainsi, vous pourrez **payer vos factures d'eau directement via le site Internet** de Bourges Plus, de chez vous, et au moment que vous aurez choisi. Un vrai service en plus pour les abonnés !

** Le web 2.0 est une évolution du web et de ses usages. Il a pour but de valoriser l'utilisateur et ses relations avec les autres. Il se caractérise par l'apparition de nouveaux services multi-supports (ordinateur, pda, téléphone) favorisant l'interaction entre les internautes et les informations (rss, journaux citoyens, tags) grâce à de nouvelles technologies.*

QUESTIONS	ENQUÊTE 2008	ENQUÊTE 2010
Connaissez-vous mieux les actions de Bourges Plus qu'il y a 2 ans ?	Oui à 58,5%	Oui à 59,5%
Contacts téléphoniques : L'accueil téléphonique était-il aimable ?	Oui à 91,7%	Oui à 92,4%
Contacts téléphoniques : Avez-vous été dirigé vers le bon interlocuteur ?	Oui à 82,6%	Oui à 82,5%
Contacts téléphoniques : Les réponses apportées correspondaient-elles à vos attentes ?	Oui à 78,5%	Oui à 74,5%
Site Internet : Vous êtes vous déjà connecté au site de Bourges Plus ?	Oui à 10,5%	Oui à 13,2%
Site Internet : Comment jugez-vous la qualité des informations ?	Satisfaisante à 64,2%	Satisfaisante à 75,6%
Site Internet : Que pensez-vous de la qualité d'accès au site ?	Satisfaisante à 85,9%	Satisfaisante à 89,1%
Bourges Plus Magazine : Comment trouvez-vous sa périodicité ?	Satisfaisante à 75,4%	Satisfaisante à 80%
Bourges Plus Magazine : Le contenu vous semble-t-il clair ?	Oui à 80,1%	Oui à 84,8%
Bourges Plus Magazine : Trouvez-vous ce journal attrayant ?	Oui à 76,8%	Oui à 83,6%
Satisfaction générale : Moyenne des notes	5,67	5,62

INTERVIEW QUESTION À...

Jean-Marc GODARD



Vice-président en charge des Ressources Humaines

Que représente cette enquête pour les employés de Bourges Plus ?

Cette enquête porte sur la satisfaction des usagers au regard de l'ensemble de nos actions et nos prestations de services. Il est intéressant de voir comment les habitants jugent notre travail : son efficacité, sa qualité...

Les collaborateurs de Bourges Plus sont attentifs aux commentaires des uns et des autres. Il s'agit d'une véritable remise en question de la collectivité, dans le droit fil des exigences de notre certification qualité. Ce résultat 2011 montre une stabilité dans la satisfaction globale des usagers.



dossier

LE TECHNOPOLE

L'Innovation en marche !

Situé sur une superficie de 38 hectares en plein centre ville de Bourges, le site Lahitolle avait à l'origine, une vocation militaire.

Occupé en partie par GIAT Industries, Lahitolle a malheureusement subi de plein fouet, durant les années 90, la crise des industries de Défense. Le site est devenu en partie une friche militaire.

Face à cette situation, les acteurs publics dont la Communauté d'agglomération se sont mobilisés pour lui redonner vie, par l'aménagement d'un nouveau quartier dans la ville et par la création d'un technopole.

dossier

LE TECHNOPOLE

L'Innovation en marche !



...promouvoir, stimuler
et développer l'innovation
auprès des PME locales à toutes
les étapes de leur développement.



Quels sont les objectifs d'un technopole ?



Alain Tanton, Président de Bourges Plus, présente les objectifs du technopole aux partenaires du projet.

Le technopole de Bourges doit être le support de la politique de développement de notre territoire et ce, à partir de l'innovation.

Animation, mise en réseau des compétences, création d'entreprises innovantes, promotion du territoire ; telles sont les différentes composantes de la dynamique du technopole.

Son objectif est de promouvoir, stimuler et développer l'innovation auprès des PME locales à toutes les étapes de leur développement. Cela est réalisé avec le tissu local (laboratoires de recherches, établissements d'enseignement supérieur, entreprises...) tout en sachant rechercher les ressources à l'extérieur si nécessaire.

Le point de mire de ces actions est de favoriser la création de nouvelles entreprises innovantes et de développer l'innovation dans les entreprises déjà existantes dans un souci de développement économique, gain de compétitivité et croissance.

> QUE VA-T-ON Y FAIRE ?

La mission du technopole se porte particulièrement sur les axes stratégiques suivants :

- Animer et mettre en réseau des compétences scientifiques et industrielles
- Développer une ingénierie de l'innovation et de l'incubation
- Accueillir les entreprises innovantes
- Faire du marketing territorial.

Les personnes présentes sur le site devront travailler ensemble pour échanger leurs connaissances et arriver à créer, produire et commercialiser des services ou des produits innovants.

LEXIQUE

La technopôle :

C'est la démarche d'animation qui, prenant appui sur l'innovation et la mise en réseaux, contribue à produire sur le territoire des activités et des emplois à haute valeur ajoutée.

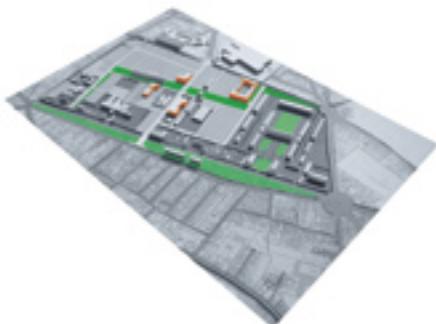
Le technopole :

Il s'agit d'un espace où se déroulent les activités technopolitaines.

Le technopole constitue une vitrine pour Bourges.

La démarche technopolitaine :

Elle consiste à placer l'innovation au cœur de la politique de développement économique du territoire.



INTERVIEW
TROIS QUESTIONS À...

Alain TANTON

Président de
Bourges Plus**La notion de technopôle reste un concept un peu abstrait ?**

Il faut en effet distinguer la technopôle et le technopole. La technopôle (nom féminin) décrit la démarche qui consiste à mettre en synergie l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises innovantes. Elle peut se développer à partir de plusieurs thèmes et sur plusieurs sites.

Le technopole désigne, quant à lui, le site géographique où sont accueillis tous les porteurs de projets s'inscrivant dans cette démarche : les étudiants, les chercheurs et les entreprises.

Pourquoi créer une technopôle à Bourges ?

Dans le contexte actuel marqué par un accroissement important de la concurrence, le choix stratégique de mise en place d'une technopôle privilégiant le progrès, la recherche, le développement et la valorisation des compétences constitue une démarche indispensable, notamment pour l'amélioration de la compétitivité des entreprises et aussi de notre territoire.

La technopôle doit promouvoir l'innovation, mais sur quels thèmes en particulier ?

La technopôle de Bourges doit favoriser tous les projets consacrés à l'innovation. Mais, au regard du tissu économique de l'Agglomération, c'est-à-dire de son passé industriel, de sa main d'œuvre et des ses entreprises, Bourges a une réelle légitimité autour **du risque**. Il faut donc capitaliser l'existant autour des points d'appui locaux comme le CNRI, les entreprises (MBDA, NEXTER...), les formations supérieures (ENSI, Hubert Curien, Université) et les laboratoires de recherche (PNRI, PRISME...). Parallèlement, nous souhaitons développer les projets innovants autour **du bâti et de l'énergie de demain**, car il s'agit d'un secteur en pleine mutation pour lequel des acteurs existent déjà sur notre territoire, et d'autres sont en passe de nous rejoindre.

Un Centre d'Affaires, pour faire quoi ?

Les deux premières années d'activité sont une période fragile pour l'entreprise, durant laquelle le taux d'échec est particulièrement élevé. En effet, seules deux entreprises sur cinq en moyenne franchissent le cap des premières années d'existence, souvent par manque de connaissances dans la gestion et l'organisation et par défaut d'accompagnement : **d'où l'importance de soutenir les nouveaux entrepreneurs.**



Le centre d'affaires a pour vocation d'accueillir les entreprises nouvellement créées, le temps qu'elles se structurent.



Inauguration du Centre d'affaires, le 18 novembre dernier

Le centre d'affaires a pour vocation d'accueillir les entreprises nouvellement créées, le temps qu'elles se structurent. L'entreprise reste pendant un temps déterminé, le temps d'acquérir suffisamment d'autonomie.

> FAVORISER LES SYNERGIES

Le regroupement de divers dirigeants d'entreprise dans un même lieu permet une émulation de groupe positive. Les résidents bénéficient d'un environnement productif avec un appui de proximité, un accompagnement personnalisé, des conseils et des partages de savoir-faire, un accès à l'information économique, juridique et fiscale, ainsi qu'à la formation.



Aménagements intérieurs du centre d'affaires

1 400 m²

C'est la surface de bureaux et salles de réunion dédiés aux créateurs d'entreprises innovantes.

RENSEIGNEMENTS

Technopole de Bourges

Centre d'Affaires
6 rue Maurice Roy
18000 Bourges

Tél : 02 46 47 02 10
contact@bourges-technopole.fr
www.bourges-technopole.fr

Zoom sur le technopole :



FICHE DE PRÉSENTATION

1 LE NOUVEAU CENTRE D'AFFAIRES

- Au cœur du nouveau technopole situé à Lahitolle.
- Plus de 1 400 m²
- Une quarantaine de bureaux pour les futurs créateurs ou repreneurs d'entreprise.
- Les locaux professionnels proposés à la location sont adaptés et des services administratifs et logistiques sont proposés à des coûts partagés (standard, accueil des clients, reprographie, gestion du courrier, télécopie, accès Internet, salles de réunions...).



FICHE DE PRÉSENTATION

2 RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE

- 80 studios
- La résidence sera dotée d'espaces communs associés d'ordinaire à ce type de résidence (laverie, salles de travail, salle multimédia, bagagerie, accueil...)
- Garage pour les 2 roues

FICHE DE PRÉSENTATION

3 RESTAURANT UNIVERSITAIRE

- Début des travaux : automne 2012
- Fin des travaux : fin 2013
- Coût : 4,6 M€ dont 1,3 financés par Bourges Plus
- Surface : 2 500 m²
- 250 places assises
- 750 étudiants pourront être servis



FICHE DE PRÉSENTATION

4 ESPACE D'ACCUEIL ENTREPRISES

- Développer l'offre d'accueil des entreprises innovantes
- Créer une dynamique en mettant en réseau étudiants, chercheurs et entreprises au sein d'un même site.

plan d'aménagement provisoire

Les différentes phases des travaux



PHASE 1

- 6 Rue Maurice Roy
- Voie entrée Nord-Est
- Triangle vert Nord-Est
- 7 Grande Prairie
- 8 Place de la Salle d'Armes
- Parking 1
- Parking 2
- 9 Jardin Crous-Ensib

PHASE 2

- Voies secondaires Sud-Est
- Passages piétons Sud-Est

PHASE 3

- Triangle vert Sud CFD
- Voie entrée Sud-Ouest
- Triangle vert Sud-Ouest
- Voies périmétriques Grande Prairie
- Grande Prairie

PHASE 4

- Voies secondaires Sud-Ouest

PHASE 5

- Voies Nord-Ouest
- Passage Nord-Ouest

FICHE DE PRÉSENTATION

5 ESPACES RÉSERVÉS À L'HABITAT

- Intégrer le site Lahitolle comme un véritable quartier de la ville
 - Favoriser la mixité sociale
- Privilégier les constructions respectueuses de l'environnement

FICHE DE PRÉSENTATION

6 RUE MAURICE ROY

- Nouvel axe fort traversant le site de Lahitolle
 - Elargissement de la voirie
- Création de pistes cyclables s'intégrant dans le schéma des liaisons douces (Rocade Verte) de la Ville de Bourges

TRAVAUX

Un bâtiment dédié aux nouvelles entreprises tertiaires

Situé sur le parc d'activités COMITEC (COMnunication Informatique et TEChniques nouvelles), un nouveau bâtiment de 1 200 m² de surface utile est prêt à accueillir de nouvelles entreprises à vocation tertiaire.

Pourquoi un nouveau bâtiment ?

Afin de renforcer et diversifier l'offre de bureaux tertiaires sur le territoire de l'Agglomération, Bourges Plus a décidé de construire une nouvelle structure d'accueil.

Ce bâtiment est construit sur trois étages. Des modules de 50, 100 et 150 m² seront loués aux entreprises qui souhaitent s'implanter sur Bourges. Le service économique de l'Agglomération aura en charge la commercialisation de ces bureaux, et privilégiera les sociétés extérieures à Bourges afin de **dynamiser le tissu économique**.

L'Agglomération restera propriétaire de cet immeuble et proposera à la location les nouveaux bureaux.

Les premières entreprises devraient pouvoir s'installer dans leurs nouveaux locaux au cours du 1^{er} semestre 2012.



Un bâtiment moderne,
très économe en énergie



Inauguration prévue le 12 décembre !

Cette nouvelle réalisation intègre d'ores et déjà les **atouts d'un bâtiment moderne** et respectueux de l'environnement puisqu'il répond à la norme énergétique "Bâtiment Basse Consommation", c'est-à-dire qu'il sera **très peu "énergivore"**. Son inauguration est prévue très prochainement, le 12 décembre 2011.

Ce bâtiment s'intègre au sein du Parc COMITEC qui s'avère être une zone très dynamique et qui correspond à la demande des

entreprises, par ses services et sa localisation. En effet, il est situé en Zone Franche Urbaine, à proximité immédiate de la Gare de Bourges et des nouvelles infrastructures construites également par l'Agglomération (nouvelle passerelle, nouveaux ascenseurs, billetterie automatisée, etc.). Ce Parc est également desservi par une ligne de bus qui en facilite l'accès. Autre atout de ce parc, il est entièrement raccordé à la **fibre optique**.

Montant prévisionnel des travaux :
2 155 000 € HT

- Bourges Plus :

1 299 000 €

- Région centre :

480 000 €

- ANRU :

334 000 €

- ADEME :

42 000 €

Le b.a.-ba du SPANC

ASSAINISSEMENT

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) s'adresse aux propriétaires d'immeubles ou d'habitations équipés d'une installation d'assainissement non collectif. Petit rappel des règles élémentaires à suivre.

Deux types d'équipements répondent à la réglementation du réseau non collectif : les fosses toutes eaux avec un traitement sous forme d'épandage et la micro-station. Au titre de ses missions, le SPANC * a un **rôle d'information et de conseil auprès des usagers**. Ainsi, réalise-t-il le diagnostic des installations existantes, assure le contrôle de conception et de réalisation des installations neuves et vérifie le bon fonctionnement de l'ensemble des installations.

Des aides financières

Si une installation présente des nuisances pour l'environnement, l'usager dispose alors de quatre ans pour réaliser la mise en conformité de l'équipement



existant ou pour procéder à son changement complet. Le propriétaire doit alors remplir un formulaire avec son projet ; projet que le SPANC doit valider avant lancement des travaux.

A ce jour, toute personne contrevenant à la réglementation du Code de santé publique (Article L 1331-1) risque une sanction. **Des aides financières sont possibles** (ANAH et Eco-Prêt à 0% dans le cadre du Grenelle 2 de l'Environnement) pour la reprise ou le changement des installations défectueuses.

* Depuis janvier 2006, Bourges Plus assure cette compétence dans les 14 communes de l'Agglomération.

Le chiffre : 3 000

C'est le nombre d'usagers recensés par le SPANC, dotés d'installations non raccordées au réseau public de collecte des eaux usées. D'ici la fin 2012, tous auront été contactés au moins une fois par le service de Bourges Plus.



Un rôle d'information et de conseil auprès des usagers



INTERVIEW DEUX QUESTIONS À...

Jean-Paul JOFFROY



Vice-président en charge de l'Assainissement non collectif

Comment s'opère le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif par Bourges Plus ?

Dans un premier temps, le service du SPANC de l'Agglomération avise par courrier le propriétaire de la réglementation en vigueur, puis lui propose un rendez-vous pour une vérification in situ de son système. Si l'installation présente un risque de nuisance ou un danger en matière de santé publique, le SPANC fait une recommandation à l'usager pour améliorer son système. Aujourd'hui, près de 60% des installations ne présentent pas de problème.

Mis à part le contrôle, quels services apporte l'Agglomération aux usagers ?

Le service du SPANC a aussi un rôle d'information et de conseil auprès des usagers. Ainsi, ses agents essaient de trouver, dans la mesure du possible, des solutions aux problèmes rencontrés par les particuliers. Il est important de maintenir un dialogue constructif entre notre administration et les usagers.

TRAVAUX EAU POTABLE

BOURGES

- Rue et impasse Henri Poincaré, travaux en cours, fin prévue début octobre
- Avenue Marcel Haegelen, travaux en cours, fin prévue novembre
- Rue et impasse de la Poissonnerie
- Résidentialisation avenue de la Libération

MARMAGNE

Route de Bourges

SAINT-DOULCHARD

- Rues de Lorraine
- Rue de Savoie
- Rue de Provence
- Rue d'Aquitaine

LA CHAPPELLE-SAINT-URSIN

- Route de Marmagne



TRAVAUX EAUX USÉES

BOURGES

- Boulevard de la République, entre les rues Girard et Calvin, réhabilitation du collecteur
- Impasse de la poissonnerie, pose d'un collecteur et reprise des branchements
- Chemin des boires, pose d'un collecteur
- Rue de la Sente aux Loups
- Avenue Marcel Haegelen, dévoiement et réhabilitation de collecteur

BOURGES-TROUY

- 4 Vents, Allée Saint-Joseph, Tchekhov et H. Holbein, réfection de voirie

TROUY

- Rue du Mai, pose d'un collecteur

AUTRES TRAVAUX

BOURGES

- Pôle commercial et tertiaire Chancellerie : livraison du bâtiment



- Pôle tertiaire Comitec à Bourges: livraison du bâtiment
- Avenue de Lattre de Tassigny à Bourges : livraison voirie
- Parc d'Activités de la Voie Romaine : démarrage des travaux de voirie

// CONNAISSEZ-VOUS
LE NOUVEAU LIEU
DE L'INNOVATION ?



Connected or not ?